

La boîte noire débarque dans nos véhicules : tout comprendre sur son fonctionnement

Depuis mercredi, les véhicules nouvellement homologués doivent être équipés d'une boîte noire. Son but : enregistrer la conduite des Français, au cas où se produirait un accident. Intérêt, coût, méfiance des Français... on vous explique tout sur cette nouveauté.



Tous les nouveaux véhicules devront contenir une boîte noire à compter du 6 juillet 2022. Virginie Wéber/LP



Par Guillaume Richaud



Le 7 juillet 2022 à 16h59

La boîte noire, ce n'est plus seulement pour les avions. [Depuis le 6 juillet](#), tous les nouveaux modèles de véhicules construits sont équipés d'un système EDC (pour « Even data recorders », enregistreur de données d'évènement en français), plus communément appelé boîte noire. Mais attention, ici pas d'image, ni de son. Placée sous le capot d'une voiture, ou vers les airbags, elle enregistre uniquement des [données](#) liées à la conduite : la vitesse, les phases d'accélération et de freinage et l'usage ou non des équipements de signalisation. Côté véhicule, la boîte noire va également retenir son inclinaison, la force de la collision lors d'un accident, le port de la ceinture de sécurité et le régime moteur. De quoi faciliter [le droit des victimes d'accidents, en cas d'investigations.](#)

Quels véhicules sont concernés ?

La mise en place de ce système va se faire en deux temps : en premier lieu, tous les nouveaux modèles lancés en homologation, véhicules particuliers, utilitaires ou camions, en seront équipés. Dans un second temps, toute nouvelle immatriculation dès le 6 juillet 2024 devra posséder une boîte noire. Concrètement, si vous achetez un modèle qui a eu son homologation avant juillet 2022, votre véhicule ne disposera pas de ce système. Si vous décidez d'acheter ce même modèle après le 6 juillet 2024, il devra posséder cette petite boîte sous le capot, car l'immatriculation aura changé. Aucune voiture d'occasion n'en sera donc équipée et on ne vous demandera pas d'en placer une dans vos véhicules actuels.

Quelles données sont collectées ?

L'Union Européenne a imposé depuis plus de deux ans que nos voitures soient équipées d'un système de diagnostic d'état du véhicule, et d'enregistrement des données appelé OBFCM. En théorie, ces informations restent anonymes et ont pour but d'éviter un deuxième « dieselgate » - lorsque le constructeur Volkswagen en 2015 avait installé des logiciels frauduleux dans les voitures. En ce qui concerne la boîte noire, soyez rassurés, il ne s'agit pas d'un enregistreur de conversation comme dans les avions. Les données conservées ne permettront pas d'identifier le véhicule et son propriétaire. Elles seront uniquement collectées 30 secondes avant et 10 secondes après l'accident. Tant qu'il n'y a pas d'impact entre deux véhicules, la mémoire est automatiquement effacée toutes les deux minutes.

Sera-t-on sous surveillance ?

Pour l'instant, s'il y a litige dans un accident grave, les officiers de police judiciaire et les instituts de recherche ont le droit de réclamer les données. Les assureurs ne pourront pas se servir des informations qu'offre le système d'enregistrement EDC. Fabrice Davanlay, chargé des relations publiques du constructeur Ford, n'est d'ailleurs pas fan de l'appellation « boîte noire ». « Cela sous-entend qu'on ajoute un objet espion en plus. Dans les faits, ça touchera uniquement les modules de la voiture. Il n'y a pas d'objets à proprement parler. »

En réalité, tout dépend du constructeur : certains vont utiliser un système déjà existant, d'autres vont plutôt choisir d'installer un boîtier physique. Mais ce dernier ne sera pas seul à faire son apparition dans nos moyens de locomotions privés : système d'alerte de somnolence, interface pour éthylotest, système de surveillance des pneumatiques ou encore détection de marche arrière... De

nombreuses options font également partie du pack de démarrage des nouveaux véhicules homologués.

L'Europe connaît un léger retard par rapport aux autres voisins du globe, concernant cette boîte noire. Aux États-Unis, elle est en place depuis 2015 et plus de 90 % des véhicules en sont équipés. Là-bas, son utilisation prolongée a permis de réduire les accidents d'au moins 20 %.

Dans la rubrique Transports IDF

[Transports en Île-de-France : la grève va se poursuivre ce vendredi sur le réseau Transilien](#)

Info Le Parisien [Yvelines : les riverains en colère bloquent le Tram 13... trente minutes !](#)

Abonnés [«Super pour une première !» : dans les Yvelines, le nouveau tramway T13 cale au démarrage](#)

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter ou créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

Les plus lus, Transports IDF

Avec la mise en service du T13 dans les Yvelines, le tramway gagne encore du terrain en Île-de-France **1**

Pourquoi le prolongement du RER E à l'ouest coûte 1,7 milliard de plus que prévu **2**

Grève à la SNCF: un train sur trois lundi et mardi sur le RER E et la Ligne P **3**

Grand Paris : les usagers dépités face aux grèves SNCF à répétition **4**

«Super pour une première !» : dans les Yvelines, le nouveau tramway T13 cale au démarrage **5**

Transports IDF



Transports en Île-de-France : la grève va se poursuivre ce vendredi sur le réseau Transilien



Abonnés **«Super pour une première !» : dans les Yvelines, le nouveau tramway T13 cale au démarrage**



Abonnés **Covid-19 : dans les transports parisiens, les usagers ne veulent pas un retour du port du masque obligatoire**



Abonnés **Encore un accident grave sur le chantier de la ligne 16 du Grand Paris Express : la sécurité en question**



Info Le Parisien **Yvelines : les riverains en colère bloquent le Tram 13... trente minutes !**



Abonnés **Les bornes pour voitures électriques bientôt connectées aux villages des Yvelines**



Abonnés **Pourquoi le prolongement du RER E à l'ouest coûte 1,7 milliard de plus que prévu**



Abonnés **Avec la mise en service du T13 dans les Yvelines, le tramway gagne encore du terrain en Île-de-France**